

Paris, le 25 septembre 2025

Monsieur le Ministre,

Les mesures budgétaires présentées le 15 juillet dernier sont d'une brutalité inédite. Afin d'obtenir des moyens à la hauteur des missions des services et des politiques publiques, des mesures pour lutter contre la précarité et renforcer la solidarité, des investissements dans une transition écologique juste et la réindustrialisation de la France, des mesures contre les licenciements, la justice fiscale, une protection sociale de haut niveau, l'abandon de la retraite à 64 ans et, sans réponse claire du Premier ministre à ces attentes, la CFDT appelle à une nouvelle journée de mobilisation.

En conséquence, l'Union des Fédérations de fonctionnaires et assimilés – CFDT (UFFA-CFDT) appelle l'ensemble des personnels de la Fonction publique de l'État, de la Fonction publique Territoriale et de la Fonction publique Hospitalière à une journée de mobilisation et de manifestation, le jeudi 2 octobre 2025.

La mobilisation pourra prendre la forme d'une grève. La présente lettre vaut préavis de 24 heures pour le jeudi 2 octobre, ce préavis couvrant les agents débutant ou terminant leur vacation de travail au cours de cette journée.

Pendant la durée du préavis, l'UFFA-CFDT participera à toute négociation qu'il vous conviendra d'ouvrir, conformément aux termes de l'article L2512-2 du Code du Travail sur l'exercice du droit de grève dans la Fonction publique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma respectueuse considération.

Mylène JACQUOT,
Secrétaire générale

Monsieur Laurent Marcangeli
Ministre de l'Action publique, de la fonction publique et de la simplification
Hôtel Rothelin-Charolais
101 rue de Grenelle
75700 PARIS